

## BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1963-1964

## SECRETARIAT D'ÉTAT

## B—OFFICE D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ATLANTIQUE

40a Administration et fonctionnement . . . . . 352,500 00

## BUDGET PRINCIPAL, 1963-1964

## DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

1 Traitements et dépenses du bureau . . . . . 86,800 00

## COMMISSION DU SERVICE CIVIL

1 Traitements et éventualités de la Commission, y compris les gratifications accordées en vertu du Programme des primes à l'initiative du Service public du Canada 5,011,600 00

## OFFICE NATIONAL DU FILM

1 Administration, réalisation et diffusion de films et autres matières de présentation visuelle . . . . . 5,338,300 00  
5 Acquisition de matériel . . . . . 207,700 00

## PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

## OFFICE NATIONAL DU FILM

L30 Nonobstant l'article 18 de la Loi nationale sur le film, modifiée, augmentation à \$1,150,000 du montant des dépenses qui peuvent être faites en tout temps en excédent des recettes indiquées au Compte d'exploitation de l'Office national du film mentionné dans ledit article; autorisation d'acheter des biens d'équipement pour le Centre photographique du gouvernement canadien et d'exploiter le Centre photographique conformément aux règlements du gouverneur en conseil; montant supplémentaire requis . . . . . 250,000 00

## GALERIE NATIONALE DU CANADA

1 Administration, fonctionnement et entretien, y compris les subventions mentionnées au détail des affectations . . 825,900 00  
5 Versement au compte d'achats de la Galerie Nationale du Canada pour l'acquisition d'œuvres d'art, en conformité de l'article 8 de la Loi sur la Galerie nationale . . 243,000 00

## BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1963-1964

## GALERIE NATIONALE DU CANADA

1a Administration, fonctionnement et entretien—Pour étendre les fins du crédit 1 du Budget principal de 1963-1964 pour y faire entrer pour M. R. H. Hubbard, au lieu de redevances, des honoraires d'un montant ne dépassant pas \$2,500 . . . . . 2,500 00